

## Concession cimetièrè

**Les personnes souhaitant obtenir ou renouveler une concession doivent se présenter en Mairie.**

Les modalités sont les suivantes :

### Tarifs concessions

- Concession 15 ans : 191 €
- Concession 30 ans : 381 €
- Concession 50 ans : 952 €

### Tarifs columbarium

- Columbarium 10 ans : 338 €
- Columbarium 15 ans : 506 €
- Columbarium 30 ans : 1014 €

INHUMATION	Taxe d'inhumation (toutes concessions)	30 €
	Taxe de ré inhumation (après exhumation)	30 €

DÉPOT D'URNE	Taxe d'inhumation (toutes concessions)	30 €
	Taxe de ré inhumation (après exhumation)	30 €
	Taxe de dépôt d'urne dans une case de columbarium.	30 €